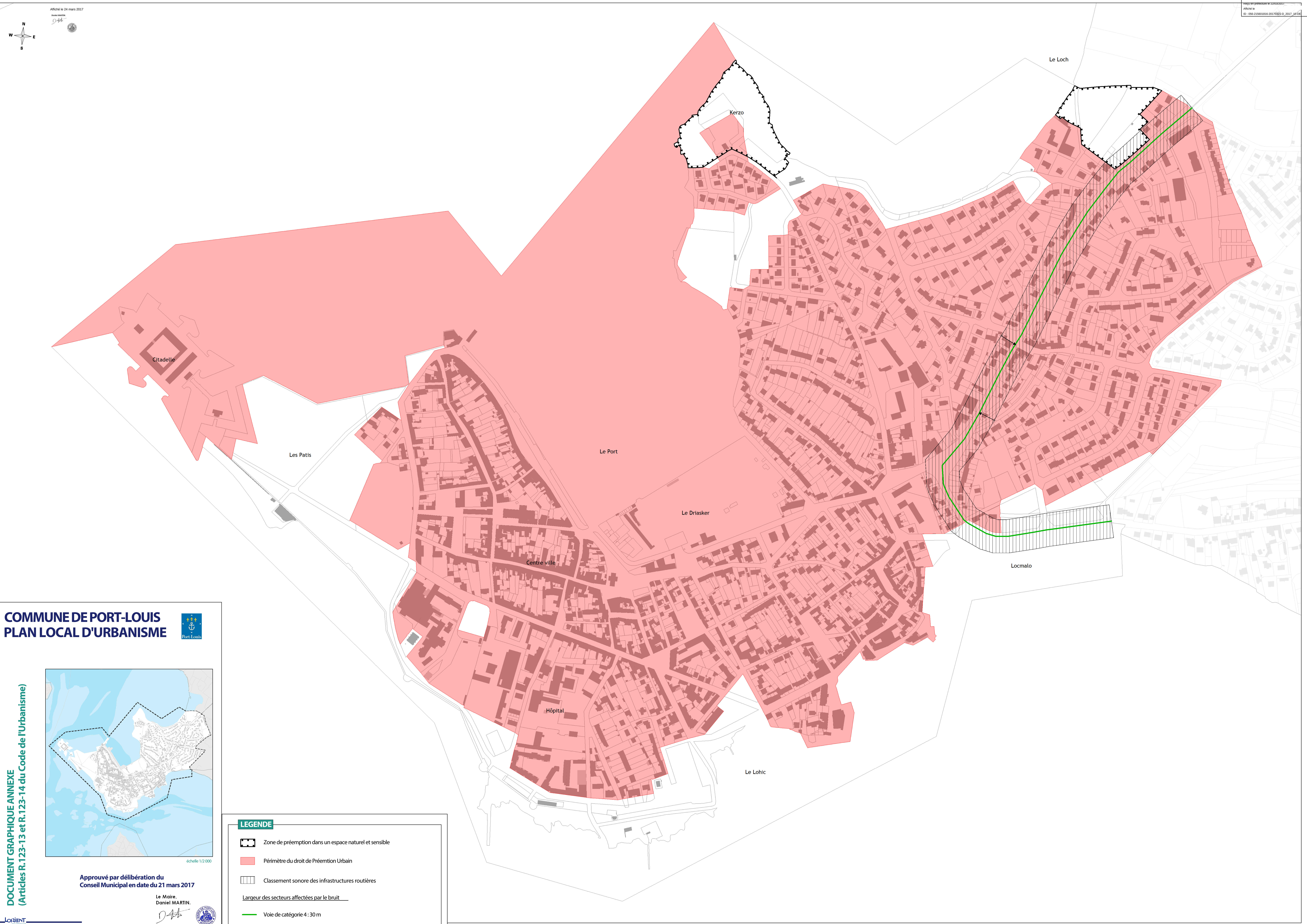




COMMUNE DE PORT-LOUIS
PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENT GRAPHIQUE ANNEXE
(Articles R.123-13 et R.123-14 du Code de l'Urbanisme)

Approuvé par délibération du
Conseil Municipal en date du 21 mars 2017

Le Maire,
Daniel MARTIN.

LEGENDE

Zone de préemption dans un espace naturel et sensible

Périmètre du droit de Prémption Urbain

Classement sonore des infrastructures routières

Largeur des secteurs affectées par le bruit

Voie de catégorie 4 : 30 m